PUBLIÉ LE 20/11/2019 - MISE À JOUR LE 23/06/2026

Strattera

Actualisation du 23/06/2026

- Ajout de la spécialité Atomoxetin Stada 80 mg, gélule

Information du 27/03/2026

Nous avons été informées en octobre 2024 de l'arrêt de fabrication du médicament Strattera du laboratoire Lilly au niveau mondial de l'ensemble des dosages et formes pharmaceutiques. Cette décision ne fait pas suite à des problèmes impactant la sécurité ou l'efficacité du médicament.

- Consultez le courrier du laboratoire Lilly de décembre 2024

Vous avez la possibilité d'effectuer une demande d'AAC pour les spécialités suivantes qui ont la même substance active, la même forme galénique et le même dosage : Atomoxetin Stada du laboratoire Stada Arzneimittel GmbH et Atomoxetin Zentiva du laboratoire Zentiva Pharma GmbH (avec de nouveaux dosages proposés : 80 mg et 100 mg).
Il n'y aura pas d'alternatives pour la forme buvable.

Depuis le 27/02/2026, la spécialité Strattera n'est plus disponible pour les initiations ou les renouvellements de traitement. En conséquence, les demandes d'AAC ne seront accordées que si la PUI a un stock restant de Strattera ou peut se dépanner auprès d'un autre hôpital et pour la durée correspondante. En cas d'initiation de traitement, le Strattera ne devra être initié que si le stock est suffisant pour couvrir toute la durée du traitement prévue. Dans le cas contraire, vous avez la possibilité d'effectuer une demande d'AAC avec les alternatives mentionnées ci-dessous.

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Strattera 10 mg, gélule
Strattera 18 mg, gélule
Strattera 25 mg, gélule
Strattera 40 mg, gélule
Strattera 60 mg, gélule
Strattera 4 mg/ml, solution buvable
Atomoxetin Stada 10 mg, gélule
Atomoxetin Stada 18 mg, gélule
Atomoxetin Stada 25 mg, gélule
Atomoxetin Stada 40 mg, gélule
Atomoxetin Stada 60 mg, gélule
Atomoxetin Stada 80 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 10 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 18 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 25 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 40 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 60 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 80 mg, gélule

Atomoxetin Zentiva 100 mg, gélule

Substance active

Atomoxetine

Laboratoire

Lilly France SA (Strattera)
Stada Arzneimittel GmbH (Atomoxetin Stada)
Zentiva Pharma GmbH (Atomoxetin Zentiva)

AMM

Documents de référence dans le cadre de l’AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Strattera 10 mg, gélule
Strattera 18 mg, gélule
Strattera 25 mg, gélule
Strattera 40 mg, gélule
Strattera 60 mg, gélule
Strattera 4 mg/ml, solution buvable
Atomoxetin Stada 10 mg, gélule
Atomoxetin Stada 18 mg, gélule
Atomoxetin Stada 25 mg, gélule
Atomoxetin Stada 40 mg, gélule
Atomoxetin Stada 60 mg, gélule
Atomoxetin Stada 80 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 10 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 18 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 25 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 40 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 60 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 80 mg, gélule
Atomoxetin Zentiva 100 mg, gélule

Critères d'octroi

- TDAH enfants et adolescents après échec des traitements bénéficiant d'une AMM dans l'indication
- TDAH de l'adulte

- En l'absence de pathologies cardiovasculaires sévères (par exemple hypertension sévère, insuffisance cardiaque, angor, pathologie artérielle occlusive, cardiomyopathie, infarctus du myocarde, arythmies sévères) et cérébrovasculaires sévères
- En l'absence de glaucome à angle fermé
- En l'absence d'un traitement concomitant par IMAO
- En l'absence d'un phéochromocytome

Autres informations

- Consulter le RCP des spécialités pharmaceutiques suivantes :

AAC Atomoxetin Zentiva – RCP (07/11/2025) AAC Strattera – RCP (31/12/2024) AAC Atomoxetin Stada – RCP (23/06/2026)

- Prescription réservée aux spécialistes et services neurologie, pediatrie et psychiatrie.

Consultez le courrier de Lilly France du 26/12/2024 (26/12/2024)

Résumés de rapports de synthèse périodiques

AAC Strattera – Résumé du rapport de synthèse périodique n° 4 – Période du 13 septembre 2018 au 12 septembre 2019 (26/05/2023) AAC Strattera – Résumé du rapport de synthèse périodique n° 5 – Période du 13 septembre 2019 au 12 septembre 2020 (26/05/2023) AAC Strattera – Résumé du rapport de synthèse périodique n° 6 – Période du 13 septembre 2020 au 12 septembre 2021 (26/05/2023) AAC Strattera – Résumé du rapport de synthèse périodique n° 7 – Période du 13 septembre 2021 au 12 septembre 2022 (26/05/2023) AAC Strattera – Résumé du rapport de synthèse périodique n° 8 – Période du 13 septembre 2022 au 12 septembre 2023 (21/10/2024)

AAC Strattera – Résumé du rapport de synthèse périodique n° 9 – Période du 13 septembre 2023 au 12 septembre 2024 (09/04/2025) AAC Strattera – Résumé du rapport de synthèse périodique n° 10 – Période du 13 septembre 2024 au 12 septembre 2025 (16/04/2026)

Faire une demande d'AAC (autorisation d’accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l’application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié